



3^e correction du Rhône,
sécurité pour le futur

rhône.vs N°9

Magazine d'information sur la 3^e correction du Rhône

décembre 2005



Département des transports, de l'équipement et de l'environnement
Service des routes et des cours d'eau

Departement für Verkehr, Bau und Umwelt
Dienststelle für Strassen- und Flussbau

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Sécurité, nature et socioéconomie

COMME SON LOGO

Aujourd'hui, tout ce qui a été investi en plaine depuis un demi-siècle est de nouveau menacé par les crues. Le besoin de conserver les acquis en protégeant tout ce qui a été réalisé est aigu, mais la tâche est ardue, car il faut tenir compte de nombreuses contraintes. Les actions d'aménagement du fleuve devront être durables et conformes aux lois. Elles amélioreront la sécurité, l'environnement et la vie socioéconomique liée au fleuve. Comme souhaite le signifier le logo au sommet de cette page, le Rhône de demain devra être juste, utile, bon et beau aux yeux de tous. Un casse-tête? Non, un pari raisonnable que nous gagnerons avec vous.

La rédaction

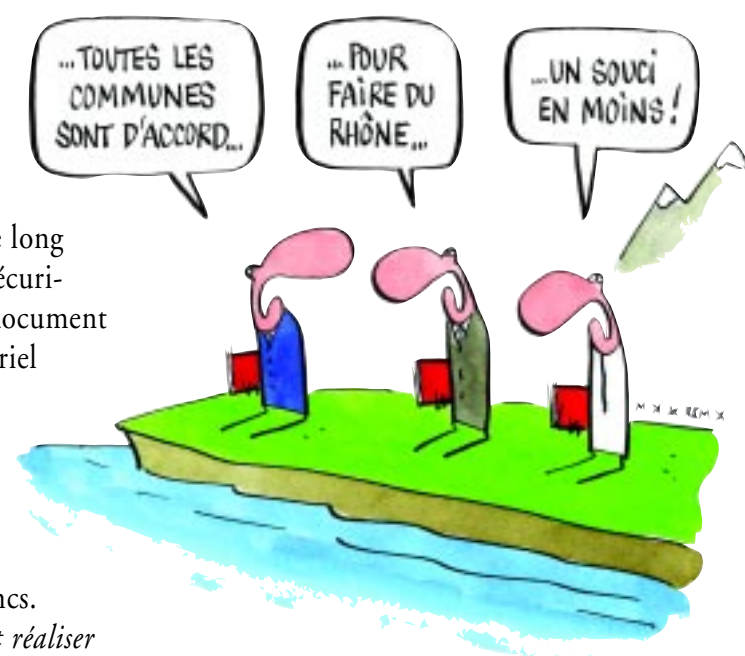
Consultées, les communes souhaitent qu'on agisse vite

Toutes les communes valaisannes ont pris connaissance de la carte indicative des dangers le long du Rhône, ainsi que de celle des espaces où il ne faudra plus construire le long du fleuve, afin de permettre les travaux de sécurisation. Elles ont pu donner leur avis sur le document rassemblant ces informations – le Plan sectoriel Rhône – jusqu'au 31 octobre dernier.

D'une manière générale, elles ont favorablement accueilli le dossier, et soutiennent l'idée de protéger la plaine de crues qui menacent une superficie sur laquelle les dégâts peuvent atteindre 10 milliards de francs. Elles relèvent aussi que, «vu le danger, il faut réaliser la 3^e correction au plus vite et se donner tous les moyens de le faire».

Le Conseil d'Etat traite actuellement ces remarques et toutes celles qui ont été déposées. Il adoptera ce plan sectoriel dans sa version définitive au premier semestre de 2006.

A relever encore qu'à l'issue des intempéries de Suisse centrale de cet été, la démarche volontairement transparente de la 3^e correction du Rhône (en particulier la détermination de l'espace nécessaire pour la sécurisation) a été citée à plusieurs reprises en exemple par les spécialistes des dangers et du territoire.



La «bible» du projet Rhône est sur les rails

Le Plan d'aménagement du Rhône qui dessine le projet général de la 3^e correction, du glacier du Rhône au Léman, est en cours d'établissement. Il sera achevé d'ici à deux ans. Ce plan indiquera les zones où le lit du fleuve sera abaissé, celles où on l'élargira et celles où les digues seront renforcées. Ce plan est la «bible» du projet. Sans lui, pas de réalisation coordonnée possible. Il sera la principale référence pour les futures mises à l'enquête et les travaux. Son élaboration ainsi que les études complémentaires ont été budgétisées à 10,5 millions de francs. Le Grand Conseil a accepté ce crédit en novembre, avec l'approbation quasi unanime des députés.

Plus de la moitié de cette somme est consacrée à l'élaboration du plan d'aménagement lui-même, en l'occurrence les travaux effectués par les spécialistes des domaines concernés (ingénieurs, urbanistes, biologistes).

3 millions pour le bien de l'agriculture

Près de 3 millions sont attribués aux études concernant l'agriculture. La 3^e correction du fleuve doit en effet lui offrir les conditions d'une exploitation durable grâce aux améliorations foncières intégrales (AFI) proposées en compensation des terres concernées par les élargissements. Les études dans ce domaine sont menées sous le contrôle du Service cantonal de l'agriculture.

Le montant restant est consacré à des mandats d'experts en hydraulique, en charriage, en nappe phréatique, en milieux naturels ainsi qu'aux communes et aux régions pour l'élaboration d'un concept de développement de la plaine.



Le Rhône entre Riddes et Leytron, vu depuis Iséables.



Rhône et développement économique



Edouard Delalay,

*Ancien président du Conseil des Etats,
du Grand Conseil valaisan et
de la commune de Saint-Léonard*

En observateur expérimenté et avisé, Edouard Delalay nous donne sa vision de la plaine du Rhône, entre hier et demain.

> Vous vous dites très concerné par tous les travaux autour du fleuve...

» Oui. D'abord comme citoyen de ma commune, où j'ai contribué à un historique de Saint-Léonard. La lutte de ses habitants pour obtenir de l'eau ou s'en protéger y a toujours tenu une place prépondérante. Se protéger du Rhône pour qu'il ne divague pas sur la route royale, unique liaison terrestre entre le Haut et le Bas-Valais, et construire des bisses pour se procurer l'eau indispensable. Nous pouvons dire que nous avons lutté pour l'eau quand elle venait d'en haut, et contre elle quand elle venait d'en bas... Et aujourd'hui, si le Rhône déborde, c'est l'autoroute qui est submergée!

> Quelle est la nécessité économique de cette correction?

» Il est évident qu'on ne peut plus continuer à investir dans la plaine, en particulier sur les secteurs menacés. On parle des grandes entreprises, mais il y a énormément de petites entreprises qui sont aussi en danger, à Sion, à Sierre et ailleurs. On évoque aussi les dégâts que pourrait subir l'agriculture, mais de nombreux artisans sont également menacés. Enfin, à titre personnel, moi qui ai des attaches avec le monde du bâtiment, du génie civil et des transports routiers, je ne peux qu'être satisfait qu'on entame ces travaux. Qui plus est dans un esprit de large concertation. La seule chose qui me préoccupe à cet égard est que l'on passe rapidement à la réalisation et qu'on évite de s'épuiser en de vaines procédures.

> Quel type de développement économique peut-elle apporter?

» Il y a probablement quelque chose à faire qui tienne compte de tout le potentiel électrique du fleuve, une énergie

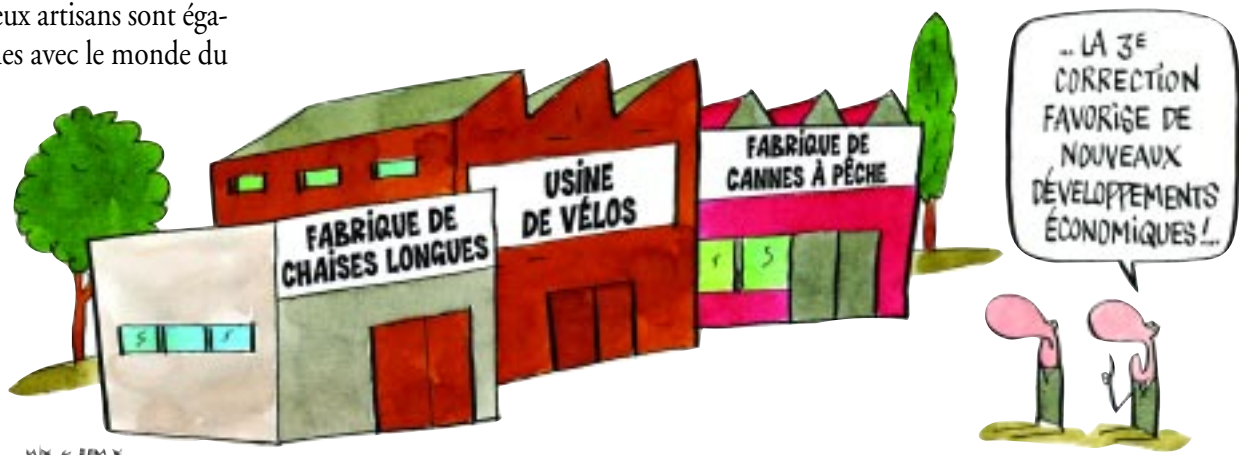
verte, mais il y a aussi un autre aspect, plus touristique. Je vois le succès qu'ont les bisses aujourd'hui. Les gens veulent être plus proches de la nature, en montagne comme en plaine certainement. Je pense qu'il y a tout un aspect écologique à exploiter autour du fleuve. Je verrais des aménagements agréables à l'œil, pas forcément en ligne droite, sinueux, où se mêleraient le bois et l'eau. Je rêve de zones agréables, bien aménagées, non continues mais reliées entre elles. Il me semble que si l'on dit aux promeneurs que de tels endroits existent en plaine, ils viendront.

> Que la Confédération paie la majeure partie des travaux vous gêne?

» En aucun cas. Ici, nous n'avons pas d'Ecole polytechnique fédérale, pas d'aéroport, pas de S-Bahn. Nous avons été parmi les derniers à avoir l'autoroute et nous ne sommes pas davantage que d'autres à la charge de Berne. Le Valais ne doit avoir aucun complexe à accepter cet argent.

> Le manque de sécurité est-il un frein aux investissements?

» Je ne crois pas qu'il y ait des gens qui se disent: «Je ne vais pas investir en Valais parce qu'en plaine le Rhône risque de déborder.» Mais lorsqu'on aura fait ces travaux, ça sera un atout supplémentaire pour faire venir les gens et les entreprises. Et puis, même si théoriquement de grosses crues ne peuvent se produire que très rarement, on peut très bien en avoir deux très graves en l'espace de dix ans. Ces crues ne sont pas une vue de l'esprit; nous avons vécu la tragique expérience d'en subir et de nous en sortir avec de la chance. Tirons-en tous les enseignements nécessaires en réalisant une œuvre séculaire dans la perspective d'un développement harmonieux de notre canton.



Rhône: pas de développement économique sans sécurité

L'histoire des corrections successives du Rhône et celle du développement économique ont toujours été liées. La règle est simple: l'économie a besoin de sécurité pour se développer.

La première correction s'est faite avec l'arrivée du chemin de fer. La deuxième a amené de nouvelles industries (qui, pour certaines, avaient besoin du Rhône comme eau de refroidissement). Elle a grandement contribué au développement de l'agriculture et a bien entendu fourni du travail. Mais aujourd'hui, tout ce qu'on a investi depuis cinquante ans pour créer de la prospérité est menacé par les crues. Il en va ainsi des routes, de l'autoroute, des voies CFF, des maisons, des usines, des villes et de l'agriculture.

La 3^e correction veut conserver les acquis en protégeant tous les investissements réalisés et en favorisant de nouveaux développements économiques, notamment en termes de tourisme au bord du fleuve, de loisirs et d'embellissement du paysage. Sécuriser le Rhône sur 160 kilomètres, de sa source au Léman, c'est aussi plus de 1 milliard de francs de travaux dont les entreprises régionales pourront bénéficier.

Vue aérienne du domaine des Iles et d'Aproz. Le développement économique y a amené zones agricoles, industries, gravière, voies de communication, espaces de tourisme.



Rhône et tourisme: premiers résultats d'une enquête

La 3^e correction est l'occasion de renforcer et d'élargir l'offre touristique en plaine du Rhône. Un rapport* de la HEVS découlant notamment d'une enquête, et réalisé sous la conduite du Service de l'économie et du tourisme, vient de rendre ses premières conclusions.

Qu'attendent les usagers des berges du Rhône? Morceaux choisis:

«On aimerait un Rhône plus naturel et plus ludique.»

«Une meilleure mise en valeur de la marche et du vélo le long des berges.»

«Pour favoriser les loisirs des enfants et des jeunes des villes, sécuriser les déplacements jusqu'aux lieux voués aux loisirs. L'aménagement de chemins variés et agréables irait dans le même sens.»

«L'aménagement de plages de sable fin pourrait être prévu.»

«Peu exploitée jusqu'à présent, l'idée de fédérer l'offre des produits de la terre. La consommation de produits du terroir se rapproche de plus en plus d'une activité touristique à part entière. Les saisons devraient être mises en avant.»

«Donner un cours plus sinueux au Rhône contribuera à l'embellissement du paysage pour tous les sens et à valoriser la nature.»

«La création d'une zone pilote, où seraient réalisées certaines propositions, pourrait stimuler l'enthousiasme.»

* «Le tourisme et les loisirs dans la plaine du Rhône, état des lieux et perspectives», 2005

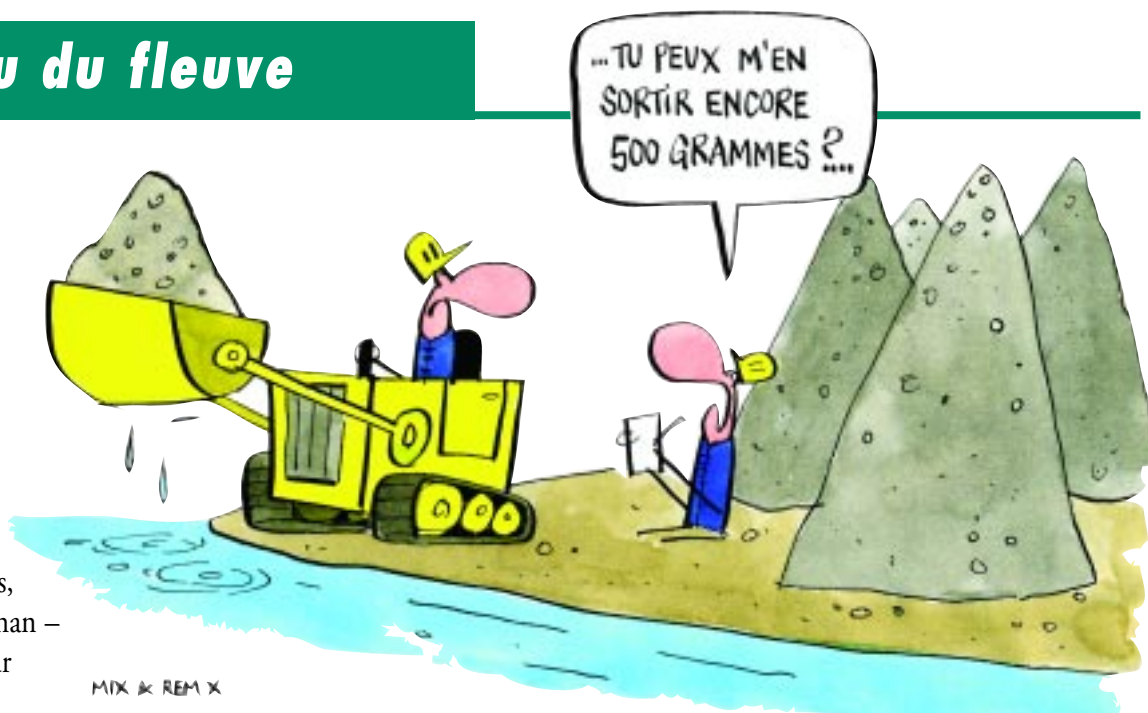
Le charriage: un rôle méconnu du fleuve

Les gravières comme régulatrices essentielles du niveau du lit du Rhône

Saviez-vous que la plaine du Rhône, sur laquelle nous vivons, est constituée de plusieurs centaines de mètres de dépôts du fleuve? Depuis toujours, le lit du Rhône se remplit de sédiments de façon naturelle. Ses nombreux affluents, qui parcourent au total pas moins de 6000 km, y amènent d'énormes quantités de matériaux (sable, graviers, pierres). Ceux-ci sont ensuite, selon leur poids, emportés jusqu'au Léman – c'est le cas des plus légers – ou déposés sur le fond car trop lourds pour être emportés.

Au début des années 60, la construction d'infrastructures (voies de communication, barrages, ponts, immeubles) s'est intensifiée, entraînant un accroissement du besoin en béton. Ce phénomène a favorisé l'essor des gravières, implantées la plupart du temps près de l'embouchure des affluents. Ainsi, l'extraction des graviers accumulés dans le lit du fleuve a permis de freiner la tendance naturelle qu'avait le fond du Rhône à remonter.

On le sait, le niveau du fond du fleuve dépend de trois facteurs: la quantité de matériaux qui y est déposée par les affluents, la quantité transportée par le fleuve lui-même, et la quantité extraite par les gravières.



Si le premier facteur dépend principalement des aménagements existants et prévus sur les affluents, les deux autres en revanche sont en lien avec la 3^e correction du Rhône. En effet, la largeur d'un cours d'eau influence la quantité de matériaux qu'il transporte. Les gravières, elles, permettent de garantir l'équilibre en prélevant les quantités de graviers définies par les besoins en sécurité: ni trop, pour ne pas labourer le fond et fragiliser les digues, ni trop peu, pour éviter que le Rhône ne se comble.

Demain comme aujourd'hui, nous aurons besoin des gravières pour procéder à la régulation des dépôts. Un fleuve privé d'extraction se remplit, et finit par envahir la plaine. Cependant, avec ce qu'ont amené les affluents et les extractions de ces dernières années, la tendance du fleuve est à la baisse sur de nombreux tronçons. Il faudrait donc extraire moins pour le stabiliser. Avec les modifications prévues par la 3^e correction du Rhône et celles qui seront apportées aux affluents, le nombre de gravières ainsi que les quantités extraites ne varieront que peu par rapport à l'état actuel. Si des solutions de type élargissement sont réalisées, la situation s'équilibrera en effet, et les volumes extraits seront globalement identiques à ceux d'aujourd'hui.

Pour terminer, n'oublions pas que l'exploitation de ces gravières est toujours aussi précieuse: elle nous apporte une matière première indispensable et une importante source de revenus.

Le défi consiste ainsi à trouver le juste équilibre entre, d'un côté, les matériaux amenés par les affluents, de l'autre, ceux emportés plus loin et ceux extraits par le biais des gravières.

Les gravières de la plaine

Il y a une cinquantaine d'années naissaient les gravières de la plaine du Rhône valaisan. Aujourd'hui, on extrait du fleuve 250 000 m³ de graviers par an, dont la majorité est employée pour la fabrication du béton. Plus on se rapproche du lac, plus les graviers extraits sont de petit calibre.



© Etat du Valais-Projet Rhône

La drague gratte obliquement le fond du fleuve à l'aide d'un bac perforé afin d'extraire le gravier. Les gravières, comme ici dans la région de Sierre, sont nécessaires à la stabilisation du niveau du fond du Rhône.





Vos questions à rhone.vs



Tony Arborino, chef de projet, répond aux questions posées à la rédaction.

> Les dégâts potentiels sont estimés à 10 milliards pour la plaine du Rhône. Comment est déterminé ce montant?

» Cette estimation suit une démarche type définie au niveau fédéral et appliquée par tous les cantons. Il s'agit d'évaluer le nombre de constructions concernées par la zone de danger, le niveau d'eau ou la vitesse du courant. Sur cette base, on peut définir le dégât au bâtiment. Par exemple, une villa subit, en moyenne, un dégât de 15% si la hauteur d'eau est inférieure à 1 m, de 25% si elle dépasse 1 m mais reste inférieure à 2 m et, finalement, de 50% si elle dépasse 2 m, car dans ce cas le premier étage est aussi touché. Les dégâts industriels sont évalués au cas par cas. Mais ni les risques chimiques, les pertes de marché en cas d'arrêt d'installations industrielles ou artisanales, ni les effets sur les emplois en cas de fermeture ne sont comptés dans ces 10 milliards.

> Si les pluies d'août 2005 avaient touché le Valais, le Rhône aurait-il débordé?

» Oui, le Rhône aurait rompu ses digues, et la crue aurait été supérieure à celle que notre canton a connue en octobre 2000. Les précipitations d'août étaient localement



«...SI UNE VILLA SUBIT UN DÉGÂT DE 15% QUAND LA HAUTEUR DE L'EAU EST INFÉRIEURE À 1 MÈTRE, COMBIEN DE...»

«...C'EST UN PROBLÈME DE TRÈS TRÈS GROS ROBINET !...»

moins violentes qu'en 2000 en Valais, mais il a plu en moyenne davantage. De telles précipitations sont possibles chez nous aussi. Elles font partie des scénarios contre lesquels la 3^e correction nous protégera.

> Les intempéries en Suisse centrale d'août 2005 changent-elles quelque chose aux décisions prises pour la 3^e correction?

» Non, il n'y a pas de modification des principes et des objectifs du projet Rhône. Cependant, cet événement met en évidence, comme celui d'octobre 2000, l'absolue nécessité de se protéger correctement contre les crues.

Témoignages: ils parlent de leur fleuve...



Raphy Darbellay
Propriétaire des cinémas
de Martigny

«J'avais une quinzaine d'années lorsque j'ai connu ma première inondation due au débordement du Rhône, mais je n'en garde pas un souvenir effrayant. Il faut dire que nous étions à l'abri, rassemblés à l'étage, dans la maison d'un ami qui habitait dans le quartier des Vorziers. En revanche, l'eau était tellement haute que notre copain devait plonger dans la cave pour aller chercher les bonnes bouteilles de son père!

Oui, je me souviens de ce Rhône qui divaguait dans les terres, de la construction des canaux, de la naissance de la «Petite Californie de la Suisse» après l'assainissement graduel de l'immense marécage qu'était la plaine du Rhône.

Aujourd'hui, à 74 ans, sans connaître tous les détails de la 3^e correction du Rhône, je suis d'avis que ce chantier est une bonne chose. Car entre un fleuve complètement endigué, et un autre à qui on permet de retrouver un peu de liberté, je préfère le second. Quoi qu'il en soit, au final, ne faut-il pas simplement faire confiance aux ingénieurs chargés du projet?»



Chantal Balet
Membre de la direction
et responsable romande
d'économiesuisse

«Spontanément, le Rhône ce sont ces berges où je vais faire du roller inline (rire)!

A priori, la 3^e correction était pour moi une histoire de sécurité, assez floue. A l'analyse cependant j'y vois un projet clair. D'abord il va élever le niveau de compétence des techniciens qui auront à y travailler. Jusqu'à maintenant, ce canton a subi des dégâts naturels de toutes sortes sans que les leçons à en tirer ne lui aient profité! Il est temps que ça change. Ce projet associe le souci de protéger la qualité de vie des riverains et les outils de production, à des développements possibles dans de multiples secteurs. Reste à déterminer les priorités. Veut-on pour demain un Valais touristique, agricole, industriel ou alors multifonctionnel? Je fais partie du Conseil économique et social valaisan qui se pose ce genre de questions et imagine la stratégie économique du canton pour les quinze ans à venir. Quel Valais veut-on en 2020? Il est évident que la 3^e correction, clairement porteuse de développements, doit être intégrée à nos réflexions.»



Heinz Julen
Artiste, designer,
Zermatt

«J'ai eu ma plus belle vision du Rhône depuis le château de Loèche. Le soleil se couchait sur la plaine et le fleuve était large et majestueux. Je crois que si on l'a endigué dans les années 50, c'est évidemment pour des raisons de sécurité, mais certainement aussi parce qu'on le trouvait imprévisible, et qu'on ne supportait pas cela. Comme un artiste trop excentrique... La Vispa a subi le même sort. A leur mariage, mes parents ont posé sur le pont au-dessus de cette rivière, à Zermatt. A l'époque, ça se voit sur leur photo, la Vispa était superbe, sauvage. Et puis on a construit des barrages pour maîtriser les crues, et aujourd'hui ces ouvrages sont à mon avis une verrue pour la station.

Finalement, je crois que le Rhône possède un potentiel touristique énorme, mais que celui-ci est peu exploité. Il faudrait lui accorder un maximum de largeur dès que c'est possible et y développer ensuite des zones touristiques.»

Je commande gratuitement

Le(s) numéro(s) ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 de **rhone.vs**

Préciser le nombre d'exemplaires de chaque numéro: _____

Nom et prénom: _____

Adresse complète: _____

rhone.vs est distribué à tous les ménages valaisans.

Si vous habitez hors canton, abonnez-vous en remplissant le bulletin ci-dessous:

Je m'abonne gratuitement à rhone.vs

Nombre d'exemplaires: _____

Nom et prénom: _____

Adresse complète (hors canton): _____

A envoyer à: DTEE - Projet Rhône - CP 478 - Avenue de France - 1951 Sion



Votre avis...

La 3^e correction du Rhône n'est pas l'affaire des seuls techniciens. Elle doit tenir compte de tous les avis, du vôtre en particulier. C'est en cherchant des solutions communes que nous arriverons à atteindre des objectifs durables et satisfaisants. Pour participer à notre démarche:

- Faites-nous connaître votre opinion sur la manière dont vous percevez ce futur aménagement.
- Posez-nous vos questions.

DTEE - Service des routes et des cours d'eau - Projet Rhône,
Tony Arborino - CP 478 - Av. de France - 1951 Sion
e-mail: rhone@admin.vs.ch - www.vs.ch/rhone.vs